



2 décembre 2022

Paul Cardegna
Greffier du Comité
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
Sixième étage, 131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa ON
K1A 0A6

Cher monsieur Cardegna,

Au nom de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), je tiens à faire le point sur la réponse de l'Agence à la motion visant la production de documents à l'appui de l'étude sur l'élaboration, le lancement et la maintenance de l'application ArriveCAN, adoptée par le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (le Comité) le 17 octobre 2022.

En ce qui a trait aux copies manquantes des factures, l'ASFC a commencé à traduire ses plusieurs centaines de factures, comme le précise la liste qui vous a été fournie le lundi 14 novembre 2022. Nous travaillons avec diligence pour vous fournir toutes les factures traduites. Nous nous attendons d'être en mesure de fournir toutes les factures avant l'ajournement de la Chambre des communes le 16 décembre. À l'heure actuelle, je suis heureux d'offrir à la commission notre première tranche du paquet. Cette tranche contient 220 factures des 496 que l'ASFC détient en sa possession.

En ce qui concerne les renseignements des sous-traitants, je soulignerais que même si, dans certains cas, les factures peuvent contenir des renseignements relatifs à l'identité des sous-traitants individuels, les vendeurs n'étaient pas tenus de fournir ces renseignements, et il n'est ni possible pour l'ASFC de déterminer le statut de toutes les personnes nommées dans les factures.

De plus, comme pour les taux quotidiens, les noms des personnes ont été caviardés des factures ci-jointes pour garantir que nous respectons la confidentialité des renseignements commerciaux protégés de tiers, sous réserve du paragraphe 20(1) de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Enfin, avec cette lettre, je profite également de l'occasion pour offrir nos réponses aux engagements que l'ASFC s'est engagée à prendre lors de notre réunion du 14 novembre avec le comité.

Sincèrement,

Erin O'Gorman, Présidente de l'ASFC

Pièce-jointes :

Annexe 1 – Copies des factures (anglais et français)

Annexe 2 – Engagements de la réunion du 14 novembre